

Réunion publications, le 27 juin 2013 à l'ENSCP Chimie ParisTech

Compte rendu

Présents :

Mireille Hardy, Marie-Annick Mattioli et Linda Terrier (APLIUT)
Françoise Raby et Cédric Bruderermann (ARDAA)
Annick Rivens-Mompean (RANACLES)
Jörg Eschenauer (UPLEGESS)
Cédric Sarré (GERAS)

1. Planning des publications

M. Hardy annonce qu'elle a décidé d'ajouter une fonction, celle de responsable bureautique au niveau de la revue (finalisation et mise en ligne des volumes), en lien avec le responsable informatique du numéro (chargé de la mise en page des articles).

Février 2014 : numéro APLIUT. Rédac-chef M.-A. Mattioli, Rédac-adj L. Terrier, N. Gaigeot (et D. Frost ?).

Juin 2014 : numéro ARDAA. Rédac-chef F. Raby, Co-rédac-chef J. Barna, Rédac-adj et Resp bureautique C. Bruderermann et E. Magnat.

Février 2015 : numéro RANACLES. Rédac-chef A. Rivens-Mompean, Rédac-adj A. Chateau et Peggy Candas, informatique à confirmer. L'appel est prêt et pourra rassembler les communications rédigées issues des congrès de 2012 et 2013.

Juin 2015 : numéro APLIUT. Rédac-chef L. Terrier, Rédac-adj M.-A. Mattioli, N. Gaigeot.

L'APLIUT souhaite se réserver un numéro par an. Il reste donc 2 numéros à partager entre les 3 autres asso. 3 possibilités :

1. maintenir la fréquence à 3 numéros annuels avec une rotation de 3 asso sur 2 numéros/an (fonctionnement compliqué) ;
2. passer à 4 numéros/an (fonctionnement lourd, et chaque asso n'a pas forcément assez de matière pour un numéro/an) ;
3. réduire la fréquence à 2 numéros/an (un numéro tous les 3 ans pour chacune des 3 asso) + éventuellement un numéro spécial (cf. proposition du GERAS).

La 3^e solution semble la plus séduisante. Les participants décident d'étudier la proposition du GERAS avant de prendre une décision.

2. Proposition du GERAS

C. Sarré présente le projet élaboré par Michel Van der Yeught : publication de numéros des *Cahiers* consacrés à la définition et à la description de variétés spécialisées de l'anglais, à raison d'une variété par numéro. Ces numéros s'appuyant sur les spécialités enseignées en IUT et pouvant alimenter ceux de la collection « Langues de spécialité » publiée par Ophrys, seront préparés par des équipes de rédaction mixtes.

L'accueil est très favorable car le projet implique une véritable mutualisation entre les asso. Cependant, une discussion s'engage sur plusieurs points.

- Le positionnement de ces numéros n'est pas encore très clair pour tous, en particulier la place de la didactique dans des numéros consacrés à la définition et à la description des langues de spé. MvdY a affirmé par mel que l'aspect didactique devra absolument être abordé dans ces numéros, mais cela n'apparaît pas dans le texte de la proposition. Lui demander de préciser le texte sur ce point.
- Le protocole annoncé par MvdY est ressenti comme prescriptif et allant à l'encontre de l'ouverture souhaitée. Idem pour la restriction des publications à l'anglais au début. Les participants souhaitent un maximum d'ouverture, en termes de langues et de méthodes, de manière à ce que ces numéros spéciaux se distinguent de l'existant (ASp, la collection Ophrys...).

- Manque de chercheurs en langues dans des spécialités « pointues ». L'apport des enseignants d'IUT risque de se réduire à quelques fiches pédagogiques. Solution : encourager la rédaction de proposition à plusieurs mains (linguiste + spécialiste/s des spécialités) ?
- Difficulté de choisir une spécialité (nous n'y sommes pas parvenus) car les frontières entre les spécialités sont parfois difficiles à tracer.

En conclusion, tous les participants sont favorables au projet sur le principe, mais celui-ci doit encore mûrir. Décision : un premier numéro spécial à l'automne 2016 – à confirmer.

Décision : passage de la revue à 2 numéros/an (janvier et février) dès 2014 + éventuellement un numéro spécial à l'automne.

Nouveau calendrier :

2014 - février : APLIUT ; juin : ARDAA

2015 - janvier : RANACLES ; juin : APLIUT

2016 - janvier : UPLEGESS (dira oui ou non à la rentrée 2013) ou ARDAA ; juin : APLIUT (+ octobre : numéro spécial ?)

3. Articulation rédacteur en chef/rédaction du numéro

M. Hardy présente sa manière de traiter les propositions avec des copies d'écran de ses dossiers dans Dropbox. Elle propose un partage des dossiers dans Dropbox :

- ouverture d'un compte Dropbox (gratuit) par chaque asso et création d'un dossier par numéro. Chaque équipe de rédaction d'un numéro gère son dossier et met le rédac chef de la revue en partage.
- M. Hardy va mettre toutes les asso en partage de son dossier « Rédaction Cahiers » : documents sur la nouvelle organisation de la revue, tableau de suivi des propositions, documents comité de lecture, etc. Ne pas modifier ces documents. Avant de les utiliser, chacun doit les copier sur son ordinateur.

L'envoi des propositions au comité de lecture implique une concertation préalable.

4. Commande des volumes

L'impression à la demande implique l'envoi des fichiers à l'imprimerie (CIACO) qui en devient propriétaire. La vente des volumes achetés à partir du site revient intégralement à l'imprimerie. L'APLIUT commande à CIACO le nombre de volumes dont elle a besoin pour servir ses abonnés. Le tarif est dégressif en fonction du nombre d'exemplaires commandés (n° de juin : 689 € pour 130 volumes de 176 pages).

Les asso qui publieront des numéros voudront certainement en commander un certain nombre. Soit chaque asso passe sa commande directement à l'imprimeur, soit l'APLIUT passe la commande pour tous avec plusieurs adresses. M. Hardy a demandé des devis à l'imprimerie. Chaque asso doit y réfléchir et prendre en compte les frais d'envoi pour décider comment elle va facturer « son » volume à ses adhérents. L'asso peut aussi ne pas commander de volumes et informer ses adhérents qu'ils peuvent s'abonner aux *Cahiers* ou commander les volumes sur le site. L'APLIUT devra prévoir d'étendre la réduction de 50 % des frais d'adhésion/abonnement aux membres des asso partenaires, sauf RANACLES puisque les adhérents sont des CRL, pas des personnes physiques.

6. Prochaine réunion

Pendant le congrès RANACLES à Bordeaux (28-30 novembre).

D'ici là, rédaction d'un document à diffuser au sein de nos associations et réflexion sur un thème pour le numéro spécial de 2016.

2 juillet 2013

Compte rendu rédigé par Mireille Hardy et Cédric Sarré